



ARCC Gaspésie/Les Îles (04)

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024

### AVIS DE CONVOCATION

***Aux membres de l'association régionale de camping et de caravanning Gaspésie/Les Îles,***

Par la présente, nous vous informons et invitons à participer à l'assemblée générale annuelle des membres de l'ARCC Gaspésie/Les Îles qui se tiendra **le dimanche 27 août 2024 à 9 h 30 à la salle l'Oasis au 43 Rue de l'Église à Percé.**

Nous espérons que vous serez parmi nous à cette occasion.

Signé en ce 18 juillet 2024, par :

*Denise Poirier*

Denise Poirier, secrétaire ARCC Gaspésie/Les Îles

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Vérification du droit de présence et du quorum
3. Mot de bienvenue
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 août 2023
6. Rapport du président (activités 2023-2024)
7. Présentation et adoption des états financiers au 30 juin 2024
8. Nomination du vérificateur
9. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
10. Élection des administrateurs
11. Affaires nouvelles
12. Clôture de l'assemblée générale

### **Pourquoi votre présence est-elle importante?**

Annuellement, votre association régionale tient une assemblée générale des membres qui la composent et dont vous faites partie. Cette rencontre marque la fin de la saison des activités de camping de votre association. En plus de l'élection des administrateurs pour le prochain exercice financier, y sont présentés les bilans financiers et des activités de l'organisme.

En tant que membre de l'association, vous avez le privilège de présenter votre candidature à un des postes disponibles à cette élection. Participer à un conseil d'administration peut être une expérience enrichissante et stimulante pour tous. Vous désirez faire partie du conseil d'administration, complétez le bulletin de mise en candidature annexé et retournez-le à la secrétaire Denise Poirier au [arcc04@fqcc.ca](mailto:arcc04@fqcc.ca)

Votre présence est également souhaitée parce que seuls les membres de votre région peuvent élire les administrateurs de votre association. Votre vote est donc significatif.

Merci de votre intérêt à la bonne marche de votre association et nous espérons vous compter parmi les participants à cette assemblée.